



Contrôlé par la Ville de Paris

Secrétariat Technique :

Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris

15, rue Jean-Baptiste Berlier – 75013 PARIS

Correspondant : Damien BALLAND – Tél.01 44 08 97 00

Correspondant AFNOR Certification :

Sébastien KOSTIC - Tél.01 41 62 60 41

Certificat

Certificate

TOKUYAMA Nouvelle Calédonie S.A.

Baie de Numbo
BP 310

98845 NOUMEA CEDEX
FRANCE

**Reconduction de la marque
NF-LIANTS HYDRAULIQUES**

Usine de : NOUMEA

N° 69.57 du 15.10.2018

est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES (NF002) sur les emballages et lettres de voiture des produits suivants :

Désignation selon le référentiel NF002	Date de la 1 ^{ère} admission	Teneur des constituants	Norme
CEM II/A-S 52,5 N CE PM-CP2 NF	25.09.2014		NF EN 197-1 : 2012
CEM II/A-S 42,5 N CE PM-CP2 NF	01.08.2005	S8	NF EN 197-1 : 2012
CEM III/A 42,5 L-LH CE PM-ES-CP1 NF	15.10.2018	S64	NF EN 197-1 : 2012
Désignation selon la norme NF P 15-302 - septembre 2006	05.08.2010	Z30	
CPJ-CEM II/B 32,5 Z "UT" NF			

Certains de ces produits sont également conformes à la norme NF P 15-317 : 2006 (PM), NF P 15-318 : 2006 (CP1 ou CP2), NF P 15-319 : 2014 (ES), pour les caractéristiques complémentaires mentionnées.

Cette décision atteste que ces produits sont certifiés conformes aux normes et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Ce droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES.



Directeur Général
Franck LEBEUGLE

008 - 2018/03 -